

## **Appel à contribution de la revue Lien social et Politiques**

### **Les politiques de genre : quel genre de politiques ?**

Il y a une dizaine d'années, *Lien social et politiques* posait la question suivante : les politiques publiques ont-elles un genre ? Dans le numéro 47, un ensemble d'articles déconstruisait la prétendue neutralité des politiques publiques, en la mettant en question et en décrivant le travail d'invisibilisation du genre par la neutralité revendiquée des politiques publiques, sectorielles ou globales. Le parti que nous souhaitons prendre ici constitue en quelque sorte la prolongation et l'envers du numéro paru il y a 10 ans : il s'agit moins en effet de voir comment l'impensé du genre travaille les politiques publiques, que d'identifier les nouvelles orientations qu'a entraînées la prise de conscience du genre comme enjeu politique. Il s'agit moins de travailler sur le retour du refoulé du genre à travers des politiques publiques apparemment neutres, que de mettre en questions le genre comme objectif, objet ou instrument politiques. Cette perspective permet de renouveler les interrogations sur le genre en tant qu'instrument politique et en tant qu'objet de politiques.

Dans cette perspective, trois types d'attente peuvent être identifiés :

- Voir dans quelle mesure les sexes mobilisés et construits par ces politiques sont redéfinis (ou non)
- Identifier, aux différentes échelles de l'action politique (entendue en un sens large), les instruments mis en œuvre pour agir sur et avec le genre
- Interroger les effets de ces politiques sur les populations qu'elles ciblent, en les saisissant « par le bas », afin de documenter la manière dont les acteurs sociaux, hommes et femmes, exploitent les opportunités ouvertes par ces politiques, ou résistent aux changements qu'elles cherchent à mettre en œuvre.

Les contributions attendues pourront prendre en considération les politiques liées au genre à différents niveaux, des espaces transnationaux aux contextes locaux, dans différentes institutions, administrations, ou organisations. Les auteur-e-s sont ainsi invité-e-s à ne pas se limiter à une définition étroitement politiste des politiques du genre, en identifiant au-delà et à côté des politiques publiques, des lieux et des actions pesant sur l'organisation des rapports sociaux de sexe dans la société.

Deux axes principaux de réflexion sont proposés :

1 L'évaluation de l'approche intégrée de l'égalité, du *gender mainstreaming* : Dans quelle mesure l'approche transversale du *gender mainstreaming*, qui ne distingue plus des secteurs d'action privilégiés pour mettre en œuvre des politiques d'égalité entre les hommes et les femmes, mais qui intègre les réflexions sur le genre à tous les échelons et toutes les étapes des décisions politiques, a-t-elle transformé la prise en compte du genre par les politiques publiques ? Cette première interrogation porte non seulement sur les manières de penser politiquement les relations entre hommes et femmes, mais également sur les effets de telles politiques publiques. Les contributions attendues sur ce thème peuvent porter aussi bien sur la comparaison des politiques intégrant le genre comme une contrainte ou un objectif parmi d'autres et celles qui en font l'objectif ou l'instrument premier de leur action, que sur la construction sociale spécifique du genre dans de telles politiques. Il serait alors souhaitable d'identifier les promoteurs et les acteurs de ces politiques, mais également de regarder dans le détail quels en sont les instruments, aux différents niveaux de l'action publique. S'agit-il seulement de sensibiliser aux problématiques de genre, avec une réflexion sur les représentations sociales et une transformation des lexiques ? Sont également attendues des contributions s'attachant aux effets, tant sur les pratiques et les représentations visées par les politiques, que sur ces politiques elles-mêmes, de l'intégration du genre dans la réflexion politique. Le genre se dilue-t-il dans les politiques dont il n'est pas un objectif propre, mais une contrainte intégrée ?

2. Les politiques de genre : Par ailleurs, le gender mainstreaming concerne une partie seulement des politiques de genre. Certaines politiques sont, par leur histoire ou par leur objet, genrées et constituent la transformation des rapports sociaux de sexe, aussi bien dans le domaine public que dans le domaine privé, comme l'objectif premier de leur action. On pense ainsi à la politique de parité, en France, mais également aux politiques de la famille, de la parentalité, de la contraception, de la sexualité ou de la reproduction. Jusqu'à récemment, et de manière paradoxale puisque ces pratiques engagent aussi bien les hommes que les femmes, les femmes étaient la cible principale de leurs actions. Assiste-t-on à une émergence du genre masculin dans ces politiques ? Quels principes gouvernent ces politiques ? Quelles tensions entre différentes conceptions des hommes et des femmes peuvent-elles être mises en évidence ? Comment les différents objectifs liés au genre (l'égalité, la mixité, l'empowerment des femmes) s'articulent-ils et se recomposent-ils ? Quels sont les différents espaces dans lesquels ces politiques sont mises en œuvre ? À cet égard, la réflexion pourrait concerner des pratiques du genre qui sont à côté ou en marge du cadre institutionnel, par exemple les mariages entre conjoints de même sexe, l'homoparentalité –et les nouvelles législations qui les encadrent. Ces pratiques de genre viennent-elles réellement questionner ou redéfinir les catégories de sexe ? Le gender mainstreaming a-t-il eu une influence sur ces politiques et pratiques spécifiques et si oui, comment ?

Les propositions de contribution (1 page maximum) peuvent être envoyées jusqu'au 15 avril 2012 à

Isabelle Mallon, Centre Max Weber, Université Lumière Lyon 2

[Isabelle.Mallon@univ-lyon2.fr](mailto:Isabelle.Mallon@univ-lyon2.fr)

ou à

Anne Quéniart, Institut de recherches et d'études féministes, UQAM

[queniart.anne@uqam.ca](mailto:queniart.anne@uqam.ca)